

- L'horaire renforcé de l'enseignement de spécialité (4 heures en 1e, 6 en Terminale) offre aux élèves davantage de possibilités de travailler l'**expression orale** en continu, à travers des prises de parole spontanées ou préparées devant l'ensemble de la classe ou en petits groupes.
- On favorise l'entraînement à la prise de parole publique sous forme **d'exposés**. Les élèves peuvent être entraînés à des présentations orales à partir de simples notes, par exemple.

Epreuves:

-en fin de 1^e, pour les élèves qui abandonnent la spécialité, un oral à partir d'un dossier constitué par l'élève, qui inclut des documents étudiés pendant l'année

Les élèves peuvent inclure des documents personnels qui montrent leur connaissance de la culture hispanoaméricaine

-en Terminale:

-un écrit (exercice de synthèse de documents, rédaction d'environ 500 mots, traduction)

-un oral à partir d'un dossier personnel